

## Profil Environnemental Produit

### Centrale de traitement d'air simple flux CRITAIR EC 4500

#### 1. Informations générales

**- Désignation :**

Cette fiche PEP a été réalisée à partir du produit de référence suivant:  
CRITAIR EC 4500 4500 m3/h  
Référence: 512 395  
Q= 4500 m3/h



**- Catégorie de produit :**

Equipements de ventilation, de traitement d'air, de filtration et de désenfumage mécanique

**- Unité fonctionnelle :**

Assurer un transfert d'air d'1 m3/h, en vue de la ventilation, et / ou traitement d'air et, et / ou désenfumage, et / ou filtration d'un bâtiment pendant la durée de vie typique de 17 ans

Cette fiche PEP est valable pour les produits de la gamme CRITAIR EC 4500 désignés par les codes articles suivants:  
512391 512195 512191

#### 2. Matériaux et substances

Poids total du flux de référence (produit, emballage et éléments additionnels inclus): 46,0 kg

Plastiques		Métaux		Autres	
PVC	0,54%	Acier	72,47%	plain wood; for pallet	11,37%
Polypropylène	0,36%	Aluminium	11,64%	melamine	0,92%
EPD	0,30%	Fer	0,57%	Carton	0,78%
Film PVC	0,21%	Cuivre	0,53%	Papier fibre vierge	0,04%
Polycarbonate	0,09%	zinc	0,01%		
				Divers	0,17%
<b>Total</b>	<b>1,50%</b>	<b>Total</b>	<b>85,22%</b>	<b>Total</b>	<b>13,28%</b>

#### 3. Informations environnementales additionnelles

<b>En phase de :</b>	<b>A travers sa déclaration environnementale, le Groupe Atlantic s'engage :</b>
<b>Fabrication</b>	<b>Dans son engagement N°1 : mener une recherche constante pour faire progresser notre offre de produits en termes de confort, de sécurité et de performances énergétiques, avec une focalisation particulière sur les solutions utilisant des énergies renouvelables :</b> - Innovation en mixant les différentes énergies pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques - Non-utilisation de substances dangereuses dans l'appareil, au sens de la directive ROHS.
	<b>Dans son engagement N°4 : diminuer les consommations énergétiques et les gaz à effet de serre générés par nos activités :</b> - Réalisations de diagnostics environnementaux et de bilans carbone sur le site de fabrication >> Meyzieu
	<b>Dans son engagement N°5 : respecter les ressources en eau en minimisant les quantités d'eau consommées et en améliorant la qualité de nos rejets :</b> - Recherche permanente de techniques de production réduisant les consommations d'eau
	<b>Dans son engagement N°6 : Maîtriser les déchets générés par nos activités :</b> - Tri et valorisation des déchets de production par type de matières
<b>Distribution</b>	<b>Dans son engagement N°7 : développer l'utilisation d'emballages recyclables :</b> - Des emballages en carton 100% recyclables, en partie issus de la filière recyclée.
<b>Utilisation</b>	- Niveau de bruit : Non applicable - Emissions électromagnétiques: Non applicable
<b>Fin de vie</b>	<b>Dans son engagement N°6 : maîtriser les déchets générés par nos activités :</b> - Collecte et valorisation des produits en fin de vie par l'organisme ECO-SYSTEMES, en France métropolitaine. - A travers son adhésion à l'éco-organisme ECO-SYSTEMES le Groupe Atlantic répond aux obligations légales et réglementaires de financement de la collecte, l'enlèvement et le traitement des déchets des équipements électriques et électroniques.

#### 4. Impacts environnementaux

Les calculs d'impacts environnementaux résultent de l'analyse de cycle de vie de CRITAIR EC 4500 pour une durée d'utilisation de 17 ans, qui retient les étapes suivantes:

<b>Fabrication</b>	Le transport amont des matériaux, composants et sous-ensembles sur le lieu de fabrication, La fabrication du produit.
<b>Distribution</b>	Le transport du produit fini, emballage inclus, jusqu'à son lieu de mise en œuvre, soit une distance moyenne de 1000 km en camion.
<b>Installation</b>	CRITAIR EC 4500 intègre les éléments nécessaires à son installation : Seul le retraitement de l'emballage est ici considéré
<b>Utilisation</b>	CRITAIR EC 4500 intègre les éléments nécessaires à sa maintenance, tout au long de sa vie : moteur ventilateur complet ou remplacement par composants courroie filtres
<b>Fin de vie</b>	Le transport aval des déchets jusqu'au lieu de recyclage, valorisation ou incinération, La collecte, recyclage (75% du poids du produit nu), valorisation (5%), enfouissement (10 %) ou incinération (10%) des déchets

Applicable au simple et double flux standardisé, hors simple et double flux modulaire à composition paramétrable à la commande - Le PEP a été élaboré en considérant notamment un transfert d'air, et / ou compartimentage d'air, et / ou évacuation de fumées. L'impact environnemental de l'équipement couvert par le PEP ecopassport® autre que le produit de référence pour lequel il a été établi, peut être calculé en multipliant les valeurs des indicateurs environnementaux par les facteurs correspondants.

Indicateurs et flux	Unité	Total	Production	Distribution	Installation	Utilisation	Fin de Vie
<b>Indicateurs d'impact</b>							
Réchauffement climatique	kg CO2 eq	9,62E+05	7,90E+05	3,09E+04	7,50E+04	1,63E+03	6,47E+04
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq	7,03E-02	6,55E-02	6,26E-05	1,14E-04	3,52E-03	1,10E-03
Acidification des sols et des eaux	kg SO2 eq	3,47E+03	3,28E+03	1,39E+02	1,27E+01	5,75E+00	3,04E+01
Eutrophisation de l'eau	kg (PO4) <sup>3-</sup> eq	2,92E+02	2,34E+02	3,19E+01	6,73E+00	5,30E-01	1,83E+01
Formation ozone photochimique	kg C2H4 eq	3,32E+02	3,17E+02	9,87E+00	9,58E-01	3,32E-01	3,74E+00
Appauvrissement ressources abiotiques	kg Sb eq	6,51E-01	6,49E-01	1,24E-03	1,22E-04	3,68E-04	2,99E-04
Appauvrissement ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ	9,70E+06	9,07E+06	4,34E+05	3,54E+04	1,50E+04	1,51E+05
Pollution de l'eau	m <sup>3</sup>	3,18E+07	2,41E+07	5,08E+06	2,67E+05	6,38E+04	2,31E+06
Pollution de l'air	m <sup>3</sup>	1,17E+08	1,14E+08	1,27E+06	3,30E+05	3,88E+04	1,80E+06
<b>Indicateurs de flux</b>							
Utilisation totale énergie primaire cycle de vie	MJ	4,38E+07	4,29E+07	4,37E+05	4,00E+04	1,44E+05	2,04E+05
Volume net d'eau douce consommée	m <sup>3</sup>	6,63E+03	6,42E+03	2,77E+00	1,53E+02	1,85E+01	3,84E+01
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières	MJ	2,94E+05	2,86E+05	5,82E+02	7,24E+02	6,82E+03	1,71E+02
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire	MJ	8,42E+05	8,33E+05	5,82E+02	7,24E+02	6,82E+03	1,71E+02
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières	MJ	4,27E+07	4,19E+07	4,36E+05	3,92E+04	1,37E+05	2,04E+05
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable	MJ	1,71E+05	1,71E+05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de matières secondaires	kg	6,16E+04	6,16E+04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Déchets dangereux éliminés	kg	2,93E+05	7,60E+04	0,00E+00	2,15E+01	0,00E+00	2,17E+05
Déchets non dangereux éliminés	kg	7,72E+05	7,31E+05	1,10E+03	3,62E+04	2,69E+03	5,90E+02
Déchets radioactifs éliminés	kg	6,25E+02	5,78E+02	7,82E-01	1,38E+00	4,42E+01	1,08E+00
Composants destinés à la réutilisation	kg	1,48E+05	0,00E+00	0,00E+00	1,25E+04	0,00E+00	1,35E+05
Matières destinées au recyclage	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matières destinées à la valorisation énergétique	kg	2,23E+04	0,00E+00	0,00E+00	1,33E+04	0,00E+00	9,00E+03
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Etude réalisée avec le logiciel EIME version 5.5.0.11 et sa base de données en version CODDE-2015-04, distribué par Bureau Veritas CODDE considérant un modèle de production d'électricité de type français

**- Extrapolation des impacts environnementaux :**

Des coefficients d'extrapolation des impacts environnementaux sont applicables à l'ensemble des références de la gamme CRITAIR EC 4500

- En phase de fabrication / distribution / installation / maintenance / fin de vie : poids en kg du produit / poids en kg du produit de référence

- En phase d'utilisation / consommation énergétique :

\*\* sur un périmètre donné : puissance consommée à 70% Débit Vref du produit / puissance consommée à 70% Débit Vref du produit de référence  
 \*\* sur des périmètres différents : consommation sur le périmètre donné / consommation sur le périmètre d'utilisation du produit de référence

L'impact environnemental d'un appareil couvert par le présent PEP, autre que le produit de référence pour lequel il a été établi, peut être calculé en multipliant les valeurs des indicateurs environnementaux par le(s) facteur(s) correspondant(s).

Références	Poids emballé (kg)	Puissance consommée à 70% du débit de ref	Consommation autre périmètre	Extrapolation en phase de fabrication / distribution / installation, maintenance et fin de vie	Extrapolation en phase d'utilisation - périmètre identique	Extrapolation en phase d'utilisation - périmètre différent
512 395	46	756	756	1,00	1,00	1,00
512391	46	756	756	1,00	1,00	1,00
512195	46	756	756	1,00	1,00	1,00
512191	46	756	756	1,00	1,00	1,00

N° enregistrement:	SCGA-00065-V01.01-FR	Règles de rédaction:	PEP-PCR-ed 3-FR-2015 04 02
N° habilitation du vérificateur:	VH09	complété par le PSR:	PSR-0008-ed1-FR-2013 12 20
Date d'édition:	05/2016	Information et référentiel:	www.pep-ecopassport.org
		Durée de validité:	5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2010			
Interne <input checked="" type="checkbox"/>		Externe <input type="checkbox"/>	
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Philippe Osset (SOLINNEN)			
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1 :2014			
Les éléments du présent PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme.			
Document conforme à la norme NF EN 14025 : 2010 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III »			
			www.pep-ecopassport.org